

Dans mon
QUARTIER
mon avis
COMPTE

SÉCURITÉ

CONVIVIALITÉ

CIRCULATION

AIRE DE JEUX

CADRE
DE VIE



Issy-les-Moulineaux



conseil
de quartier

www.issy.com

Arthur KHANDJIAN
Maire-Adjoint
Démocratie participative et quartiers

André SANTINI
Ancien Ministre
Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

LES CONSEILLERS DE QUARTIER

À VOTRE ÉCOUTE

Les Conseils de quartier constituent une instance consultative et sont force de propositions. Écouter, dialoguer, échanger, participer, informer, agir, sont aujourd'hui les maîtres-mots des Conseillers de quartier.

QUI SONT-ILS?

Chaque Conseil de quartier est composé de 19 membres, élus ou désignés pour une durée de 3 à 6 ans. **Vos Conseillers sont :**



- Le Maire, membre de droit
- Le Maire-adjoint
- Quatre élus de la Municipalité



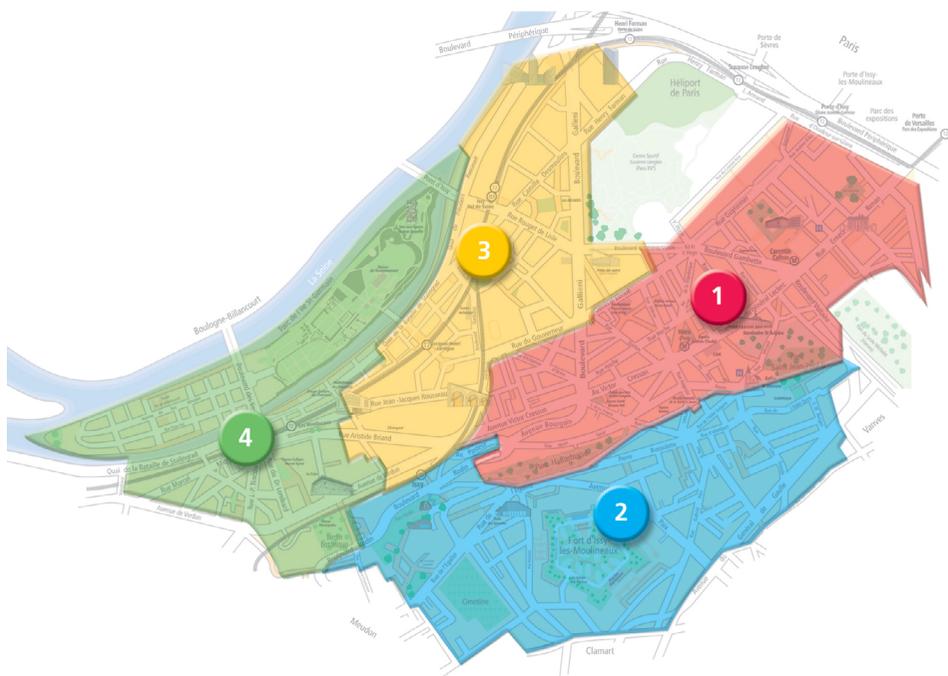
- Huit habitants dont quatre sont directement élus par la population par Internet.



- Quatre acteurs économiques et associatifs du quartier (commerçants, chefs d'entreprises, membres d'associations).

QUE FONT-ILS?

Outre leur participation aux réunions institutionnelles ou techniques, **les conseillers de quartier sont présents dans plusieurs groupes de travail** (propreté, patrimoine végétal, urbanisme, etc.) et **organisent régulièrement des visites de terrain afin d'améliorer le cadre de vie des Isséens. Ils donnent en outre leur avis sur de nombreux projets de proximité. Grâce au budget alloué** chaque année par la Municipalité, ils peuvent **financer des investissements de proximité**. Ils ont par exemple participés au financement de la rénovation de l'esplanade des constellations, des aires de fitness en plein air (sur les quais de Seine et sous une arche du boulevard Garibaldi), d'une fresque sur les quais de Seine (sur le thème du parcours de ce fleuve) ou encore des aménagements divers dans des parcs de la Ville. Ils disposent en outre d'un budget de fonctionnement qui leur permet d'organiser des manifestations conviviales comme le festival de cinéma en plein air.



Les 4 Conseils de quartier d'Issy

- 1 Centre-Ville / Corentin Celton - Les Varennes
- 3 Bords de Seine / Val de Seine / Les Arches
- 2 Les Hauts d'Issy / Les Épinettes - Le Fort
- 4 La Ferme / Les Îles / Les Chartreux





COMMENT LES RENCONTRER



Vous pouvez rencontrer vos conseillers lors des permanences de marché et animations conviviales dans la ville (repas de quartier, inaugurations, festival de cinéma en plein air, etc.). Les dates sont disponibles dans le journal Point d'Appui ou sur le site internet de la Ville. Un formulaire est également accessible sur issy.com (Rubrique Vie Citoyenne/Conseils de quartier). Le service de la Démocratie Locale/Conseils de quartier se trouve par ailleurs au Centre Administratif Municipal (47, rue du Général Leclerc - Tél : 01 41 23 88 84).

Pour tout renseignement supplémentaire :

- IRIS (Informations, réception des Isséens) 01 41 23 8000 ; issy.com/contact
- Établissement Public Territorial www.agglo-gpso.fr ; 08 00 10 10 21 (*appel gratuit*)
- Commissariat de Police : 01 46 48 14 00
- Retrouvez la ville sur les réseaux sociaux



DES QUESTIONS, DES IDÉES, DES SUGGESTIONS, DES RÉCLAMATIONS ? N'HÉSITEZ PAS À SAISIR VOS CONSEILLERS DE QUARTIER ! ILS SONT À VOTRE ÉCOUTE !

Nom et Prénom :

Adresse :

Courriel :

Tél. :

Je souhaite être informé(e) des réunions de proximité ou animations conviviales de mon quartier organisées et/ou soutenues par les Conseils de quartier.

Vos remarques / suggestions :

.....
.....
.....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville d'Issy-les-Moulineaux. Les données collectées seront communiquées uniquement à la ville d'Issy-les-Moulineaux. Les données sont conservées pendant une durée limitée prévue par le responsable du traitement ou critères permettant de la déterminer. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter [Issy.com/contact](http://issy.com/contact). Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.